

RECONVERSION DU CHÂTEAU MONTBELIARD WURTEMBERG – PHASE 1 - QUITUS MANDAT 1

Madame

expose :

L'image de Montbéliard est imprégnée de son histoire germanique et industrielle, qui lègue à la ville un riche patrimoine architectural, de sciences, d'arts et d'inventions qui fonde une identité particulière, un positionnement unique.

Cette histoire, peu connue de ses habitants, constitue pourtant un socle propre à agrémenter la qualité du cadre de vie quotidien, développer le tourisme et changer l'image de la ville. Cet héritage singulier est un des piliers du développement de la ville, et la reconversion du site du Château en constitue le fer de lance pour faire de Montbéliard une destination culturelle et touristique reconnue.

Symbole de la ville et du territoire du Pays de Montbéliard, classé aux Monuments Historiques, le site du château a grandement contribué à l'obtention du label « Ville et Pays d'Art et d'Histoire ». Avec une situation exceptionnelle de promontoire sur la cité, il affiche une façade monumentale depuis la principale entrée du centre-ville.

Berceau de l'histoire locale, siège du pouvoir durant plus de 500 ans, son échelle interpelle le public avec plus de 1,2ha, sur les 20ha que compte le centre-ville.

L'annonce du départ du Conservatoire aux Blancheries a laissé entrevoir la libération de plus de 2 000m² sur les 10.000m² de surface bâtie de l'éperon.

Souhaitant saisir cette opportunité, la Ville de Montbéliard a débuté depuis 2021 une réflexion sur la reconversion du site du Château dans sa globalité : le Château-Musée, l'ensemble des bâtiments présents sur le site, l'esplanade et les espaces publics avoisinant.

C'est suite à ce constat, et à des études préalables ayant abouti à un premier schéma directeur de reconversion du site du château, que la Ville de Montbéliard s'est engagée en novembre 2022 dans un mandat de maîtrise d'ouvrage publique contractualisé avec Territoire 25, pour la création du parcours historique immersif dans le cadre de la reconversion du site du château.

Conformément à son mandat, la SPL Territoire 25 a fait réaliser, pour le compte de la Ville de Montbéliard, toutes les opérations nécessaires à la création du parcours immersif historique (études, autres prestations de service et travaux) et à la programmation de l'ensemble du site du château – hors logis des Gentilhommes (études préalables au lancement du concours de la phase 2 jusqu'au jury de concours).

Considérant la décision du Maire n°2022-150, en date du 25 novembre 2022, autorisant la signature du mandat de maîtrise d'ouvrage publique contractualisé avec Territoire 25, dans le cadre de la reconversion du site du château, et notamment la création du parcours historique immersif ;

Considérant la décision du Maire n°2024-033, en date du 19 mars 2024, autorisant la signature, avec Territoire 25, de l'avenant n°1 au mandat de maîtrise d'ouvrage publique ;

Considérant la décision du Maire n°2025-225, en date du 30 octobre 2025, autorisant la signature, avec Territoire 25, de l'avenant n°2 au mandat de maîtrise d'ouvrage publique ;

Considérant qu'il convient de clôturer le mandat confié à la SPL Territoire 25 et d'approuver son bilan de clôture.

Après avis des commissions compétentes, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le bilan de clôture du mandat de maîtrise d'ouvrage publique contractualisé avec la SPL Territoire 25 ci-annexé, faisant apparaître un solde d'opération à reverser à la SPL Territoire 25 d'un montant de 3 403,01 €,
- d'approuver le versement, à Territoire 25, du solde de sa rémunération arrêtée à l'avenant 1 : 4 080,00 €TTC,
- de donner quitus à la SPL Territoire25 pour les missions réalisées dans le cadre dudit mandat et valider le bilan financier annexé.